

Questions orales

● (1420)

LA PORNOGRAPHIE

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT PRÉSENTE À NOUVEAU UN PROJET DE LOI

M. Bob Horner (Mississauga-Nord): Monsieur le Président, je veux parler d'une question qui a une importance morale pour un grand nombre de mes électeurs. Pour de nombreux Canadiens cette question est un indice de la qualité de la vie dans ce pays. En s'attaquant à ce sujet la Chambre aurait la possibilité de contribuer de façon positive et durable à l'amélioration de notre tissu social.

Le sujet dont je veux parler est la pornographie. Lors de la dernière session, le gouvernement avait pris l'excellente initiative de présenter le projet de loi C-114. C'était un pas en avant important dans la lutte contre les deux fléaux que sont les abus sexuels contre les enfants et la pornographie violente. Depuis que cette mesure est morte au *Feuilleton*, nombre de groupes et de particuliers de tous les milieux demandent que l'on représente le projet de loi C-114. C'est le cas de conseils municipaux, de groupes religieux, d'éducateurs, de familles et de groupes d'assistance sociale.

Le gouvernement doit présenter rapidement une stricte mesure législative qui suivrait les principes du projet de loi C-114. La dissémination de pornographie dégradante, dangereuse et répugnante...

M. le Président: Le temps accordé au député est écoulé.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, le discours du Trône du 1^{er} octobre est l'exemple flagrant de l'incapacité du gouvernement conservateur à remplir ses promesses électorales.

Le premier ministre a retardé d'un mois l'ouverture de la session, pour donner à ses nouveaux ministres le temps d'apporter leurs contributions au discours du Trône. Et voilà qu'on nous répète les mêmes platitudes qu'en novembre 1984, alors qu'on nous remâchait les promesses de la campagne électorale de l'été précédent. On peut conclure que le remaniement ministériel du mois de juillet n'a rien donné: Plus ça change, plus c'est pareil.

Le gouvernement annonce une réforme fiscale pour réduire l'impôt personnel, en même temps que le déficit. Est-ce qu'il va augmenter les taxes à la consommation?

Les deux derniers budgets ont donné au gouvernement une augmentation nette de revenu de cinq milliards de dollars en impôt seulement pour l'année 1986-1987. Malgré cette forte augmentation de revenu, le ministre des Finances (M. Wilson) reconnaît son incapacité de contrôler le déficit et admet que celui-ci sera de 2,5 milliards de dollars plus élevé que prévu.

Monsieur le Président, les Canadiens en ont assez d'être «mal runnés» dans ce pays.

NOUVEAU DÉPUTÉ

M. le Président: A l'ordre! J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections le certificat d'élection de M. Gilles Grondin, député de la circonscription électorale de Saint-Maurice.

* * *

PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ

M. Gilles Grondin, député de la circonscription électorale de Saint-Maurice, est présenté par le très honorable John N. Turner et M. Raymond Garneau.

● (1425)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du premier ministre, je voudrais poser ma question au vice-premier ministre. La ministre du Commerce extérieur aurait déclaré aux journalistes américains: «Les pourparlers en vue du libre-échange avec les États-Unis seraient compromis si le Canada sortait perdant du conflit avec les États-Unis à propos du bois d'oeuvre». Le gouvernement du Canada a-t-il maintenant décidé d'ordonner à son négociateur, Simon Reisman, de suspendre les pourparlers sur le libre-échange avec les États-Unis si le gouvernement américain rend une décision défavorable concernant le bois d'oeuvre?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député devrait savoir que le premier ministre rencontre une mission commerciale japonaise. Comme le Japon est un gros client de la Colombie-Britannique et que les emplois de sa circonscription dépendent de nos échanges avec ce pays, il se réjouira certainement de cette initiative du premier ministre.

Pour répondre à la question du député, j'ai déclaré aux journalistes américains que si le Canada perdait une cause que nous avions remportée en 1983 et que si nos emplois se trouvaient menacés, les Canadiens en seraient très fâchés. J'ai dit qu'au cas où cet événement malheureux se produirait, les Canadiens ne verraient plus d'un si bon oeil les pourparlers en vue du libre-échange. C'est là une simple question de bon sens et un point de vue réaliste. C'est pourquoi le secrétaire au Commerce Baldrige et moi avons essayé de trouver une solution avant que la décision préliminaire ne soit rendue. Cette décision a, bien sûr, l'appui de l'industrie, des provinces et du syndicat visé.